

Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins du Lac-Memphrémagog tenue le mardi 13 avril 2021, par vidéoconférence, sous la présidence de M. Maxime Ferland.

PRÉSENCES : membres, dirigeants et employés – nombre :57

ORDRE DU JOUR

- 1.** Ouverture de l'assemblée;
- 2.** Adoption de l'ordre du jour ;
- 3.** Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2019 ;
- 4.** Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 août 2020 ;
- 5.** Rapport du conseil d'administration ;
- 6.** Rapport sur la surveillance des règles déontologiques ;
- 7.** Rapport annuel au 31 décembre 2021 ;
- 8.** Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu ;
- 9.** Période de questions au conseil d'administration ;
- 10.** Présentation des scénarios en vue de la votation pour :
 - a. L'adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes)
 - b. L'adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et sur le versement de toute somme au FADM
- 11.** Rapport du comité de mise en candidature ;
- 12.** Nomination des officiers pour la période d'élection ;
- 13.** Élection des membres du conseil d'administration par acclamation;
- 14.** Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents ;
- 15.** Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée.

1. Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue

M. Maxime Ferland, président du conseil d'administration souhaite la bienvenue.

Étant donné qu'il y a quorum, le président déclare l'assemblée officiellement ouverte à 18 h 00.

Le président informe les membres sur les votes en direct et en différé. Il rappelle également les conditions qui doivent être respectées par les membres pour pouvoir avoir le droit de vote.

Une courte vidéo du président du Mouvement Desjardins, M. Guy Cormier, est présentée.

Le président présente ensuite les règles de fonctionnement de l'assemblée.

Vote en direct – Nomination des scrutateurs

Pour cette assemblée à distance, comme il y aura de la votation en direct, nous devons nommer deux (2) scrutateurs. Le président recommande :

- Mme Karine Lacasse, adjointe à la direction générale
- Mme Émilie Cottineau, conseillère communications et coopération

afin d'agir comme scrutatrices, étant donné qu'elles ont préalablement été familiarisées avec le processus de votation utilisé ce soir. Elles seront chargées de recueillir le résultat des votes auprès du technicien responsable du système de votation afin que je puisse vous communiquer les résultats des votes. Les scrutatrices s'engagent à agir en toute discréetion et à conserver le résultat du vote secret et confidentiel.

Le président demande s'il y a des questions ou commentaires.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que M. Simon Bergeron, membre de plein droit de la caisse propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par Mme Lucie Gendreau, également membre de plein droit.

La proposition de nommer Karine Lacasse et Émilie Cottineau comme scrutatrices est adoptée à l'unanimité.

2. Adoption de l'ordre du jour

La secrétaire, Mme Anne-Marie Grenier, fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que Mme Nancy Moquin, membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par M. Jean-François Lévesque-Martel, également membre de plein droit.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 16 avril 2019

Le président d'assemblée demande une proposition autorisant la secrétaire d'assemblée à lire seulement un résumé du procès-verbal du 16 avril 2019.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que Mme Sylvie Roy, membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par Mme Lise Houle, également membre de plein droit.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter de lire seulement un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2019.

Suite à la lecture et aux explications du résumé du procès-verbal et après vérification de la qualité des membres, je vous informe que M. Bruno Waeterloos, membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par Mme Lucie Gendreau, également membre de plein droit.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 16 avril 2019 tel que présenté.

Le procès-verbal de la présente assemblée sera en ligne sur le site Internet au plus tard le 1^{er} juin prochain.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 août 2020

Le président d'assemblée demande une proposition autorisant la secrétaire d'assemblée à lire seulement un résumé du procès-verbal du 24 août 2020.

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que Mme Michèle Dubé, membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par Mme Nancy Lafontaine, également membre de plein droit.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter de lire seulement un résumé du procès-verbal de l'assemblée générale du 24 août 2020.

Suite à la lecture et aux explications du résumé du procès-verbal et après vérification de la qualité des membres, je vous informe que Mme Josée Grenier, membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la

recommandation et qu'elle est appuyée par Mme Manon Bernard, également membre de plein droit.

Il est résolu, à l'unanimité, d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 24 août 2020 tel que présenté.

5. Rapport du conseil d'administration

M. Maxime Ferland, président du conseil d'administration, livre le rapport du conseil pour l'année 2020. Le compte rendu est inclus à la revue annuelle.

Le président demande si quelqu'un a des questions ou commentaires concernant le rapport. Il n'y a pas de questions ou commentaires.

6. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

M. Maxime Ferland présente le rapport sur la surveillance et les règles déontologiques.

Le président demande si quelqu'un a des questions ou commentaires concernant le rapport. Il n'y a pas de questions ou commentaires.

7. Présentation du rapport financier

Le président d'assemblée invite M. Patrick Gravel, directeur général, à présenter le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020. Le rapport financier est inclus dans le rapport annuel.

Le président d'assemblée demande s'il y a des questions ou commentaires concernant les états financiers. Il n'y a pas de questions ou commentaires.

8. Présentation de l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu

Le président présente le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu pour l'année 2020.

Le président demande si quelqu'un a des questions ou commentaires concernant le rapport. Il n'y a pas de questions ou commentaires.

9. Période de questions prévues par la Loi au conseil d'administration

Il n'y a pas de questions au conseil d'administration.

10a. Présentation des propositions sur le partage des excédents qui feront l'objet d'un vote en différé

Une courte vidéo sur les ristournes est présentée aux membres.

Nos excédents d'exploitation pour l'année 2020 à répartir avant impôt sont de 16 521 000 \$. Le président invite M. Gravel à présenter la recommandation du conseil d'administration concernant la façon de les répartir.

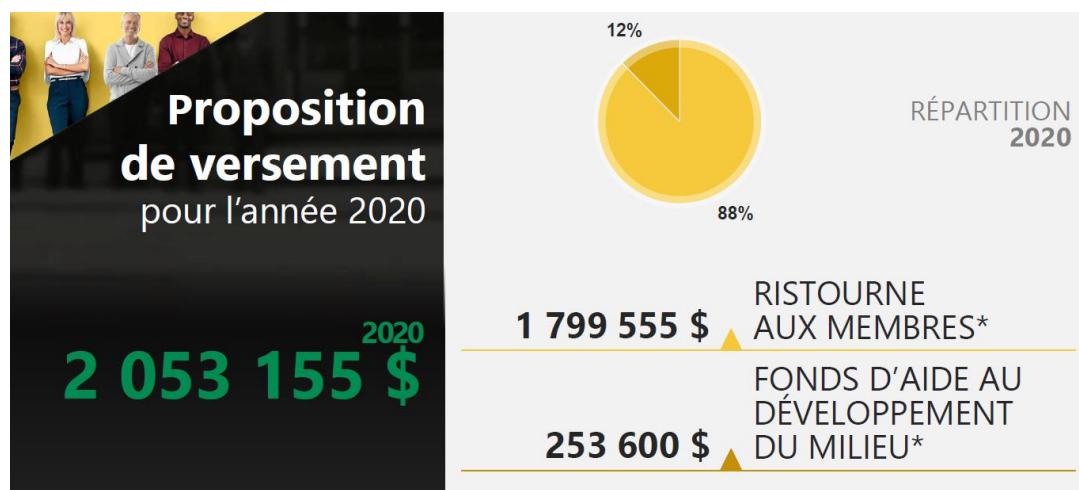
Excédents avant ristournes aux membres	16 521 000 \$
Virements réglementaires et autres	(7 504 000) \$
Intérêts sur les parts permanentes *	0 \$
Intérêts sur les parts de ristournes et parts sociales	(1 000) \$
Ristournes aux membres	(1 803 000) \$
Alimentation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM)	(254 000) \$
Récupération d'impôts	478 000 \$
Utilisation de la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) (RISTOURNES AUX MEMBRES)	1 325 000 \$
Utilisation RRE (FADM)	254 000 \$
Alimentation RRE	(2 042 000) \$
Alimentation Réserve générale	(6 974 000) \$
Solde à répartir	0

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que M. Jonathan Collette, membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par Mme Lise Houle, également membre de plein droit.

Cette proposition de l'assemblée recommandée par le conseil d'administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de la présente assemblée.

10b. Vote en différé - Adoption du versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au FADM et des taux de ristournes

M. Patrick Gravel, directeur général, informe les membres présents de la recommandation du conseil d'administration à ce sujet. Celle-ci recommande d'utiliser la réserve pour ristournes éventuelles afin de verser les ristournes 2020. Celle-ci sera ensuite alimentée à nouveau via nos excédents à répartir et ainsi de suite pour les prochaines années.



RISTOURNE VOLUMES	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME		
	PARTICULIERS	ENTREPRISES	
Comptes	256 750 \$	0,62 \$	0,62 \$
Épargne et placement	232 220 \$	0,62 \$	0,62 \$
Fonds	115 781 \$	0,62 \$	0,62 \$
Prêts et marges de crédit	571 166 \$	0,62 \$	0,62 \$
Ristourne assurances ¹	251 334 \$	23 \$ / 1 000 \$ PRIME	
Ristourne produits ¹	372 304 \$		MONTANT DE 50 \$²
RISTOURNE AUX MEMBRES	1 799 555 \$		

Après vérification de la qualité des membres, je vous informe que Mme Josée Grenier, membre de plein droit de la caisse, propose d'adopter la recommandation et qu'elle est appuyée par Mme Isabelle Lacroix, également membre de plein droit.

Cette proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d'aide au développement du milieu et des taux de ristournes sera soumise au vote.

Élection des membres au conseil d'administration

11. Rapport du comité de mise en candidature

Préalablement à ce point, M. Maxime Ferland, président, présente la démarche entamée par le conseil d'administration au sujet du profil collectif enrichi. Il invite ensuite Mme Marie-Soleil Chagnon à présenter le rapport du comité de mise en candidature.

Le président d'élection nomme maintenant les candidatures reçues dans les délais prévus, soit avant 15 heures le 13 février 2021 :

- ✓ Mme Louise Côté
- ✓ Mme Marilyn Côté

- ✓ M. Gaétan Giguère
- ✓ M. Maxime Langlois
- ✓ M. Charles Métivier

12. Nomination des officiers pour la période d'élection

Président d'élection et secrétaire d'élection

M. Maxime Ferland agira à titre de président d'élection et Mme Anne-Marie Grenier, comme secrétaire d'élection, tel que le prévoit le *Règlement intérieur de la Caisse*.

13. Élection des membres du conseil d'administration par acclamation

Considérant que le nombre de candidatures reçues est inférieur au nombre de postes à combler au conseil d'administration, le président d'élection déclare élus aux postes d'administrateur, sans opposition :

- ✓ Mme Louise Côté proposée par M. Vincent Blouin
- ✓ Mme Marilyn Côté proposée par M. Philippe Ruf
- ✓ M. Gaétan Giguère proposé par Mme Cynthia Fortier
- ✓ M. Maxime Langlois proposé par Mme Billie Langlois
- ✓ M. Charles Métivier proposé par M. Pierre-Olivier Girard

14. Précisions sur l'exercice du vote sur les propositions de partage des excédents

Le président informe les membres de la façon dont sera tenu le vote. Dès ce soir, 13 avril 2021, à minuit, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le 17 avril 2021.

Les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement.

Dans les 48 heures après la période de votation de 4 jours, la Caisse sera informée des résultats des votes qui seront alors publiés sur le site Internet et disponibles auprès de la Caisse. C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle de ce soir, à moins d'un vote négatif.

15. Suivi – annonce des résultats et levée de l’assemblée

Remerciements

M. Maxime Ferland les membres de leur participation à cette première assemblée virtuelle, ainsi que tous les participants.

Résultats du vote

À l’issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l’égard des scénarios recommandés par le CA :

Proposition sur la répartition des excédents annuels

95,8 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.
La proposition est donc adoptée à la majorité.

Proposition sur le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles, du versement de toute somme au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) et des taux de ristournes

86,7 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.
La proposition est donc adoptée à la majorité.

Les résultats ayant été publiés sur le microsite et disponibles auprès de la Caisse, l’assemblée générale annuelle est officiellement levée le 20 avril 2021.

M. Maxime Ferland, président

Mme Anne-Marie Grenier, secrétaire